

Étude n° 104 - Janvier 2019

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LA RÉGION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



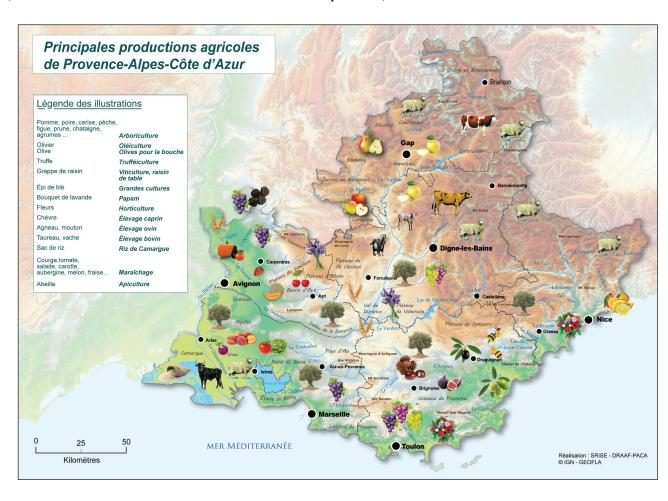
CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur génère 37 000 emplois et près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. Le tissu d'entreprises recouvre un large spectre de situations, de la petite exploitation agricole traditionnelle aux firmes multinationales de l'agroalimentaire.

Les surfaces agricoles recouvrent un quart du territoire et sont particulièrement orientées vers la production de vin, de fruits et de grandes cultures. Ainsi, la région est le 1^{er} producteur national de raisin de table, de tomates, de cerises, d'olives, de riz ou encore de plantes à parfum aromatiques et médicinales.

Un quart des surfaces agricoles est consacré à l'agriculture biologique. La région arrive à ce titre à la 1^{re} place métropolitaine.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2^e région la plus densément peuplée après l'Île-de-France (157 habitants au km² contre 117 au niveau métropolitain).



TERRITOIRE: 157 habitants par km²



La région Paca occupe **31 800 km²** soit **6 %** de la surface nationale.

5 008 000 habitants



8 % de la population française

Avec **5 007 977 habitants**, la région représente **8 %** de la population nationale, soit **157 habitants** par km² (117 en moyenne nationale).

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source: Insee - Recensement de la population 2015

LES SURFACES AGRICOLES : 783 200 ha

25 % de la surface régionale 783 200 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **783 200 ha**, soit **25 %** de la surface régionale et **3 %** de la SAU métropolitaine.

10 % de la surface régionale 310 820 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent 10 % de la région, (10 % en moyenne pour le pays).

37 % de la SAU productive 156 700 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **156 700 ha** de SAU sont irrigables, soit **37 %** de la SAU productive de Paca.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive



Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **31 ha,** la SAU moyenne des exploitations de la région (hors pâturages collectifs) est deux fois plus faible que la moyenne métropolitaine (60 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

SAU moyenne des exploitations de la région selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

103 ha
97 ha
48 ha
24 ha
17 ha
11 ha
6 ha

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

EXPLOITATIONS AGRICOLES: viticulture et arboriculture

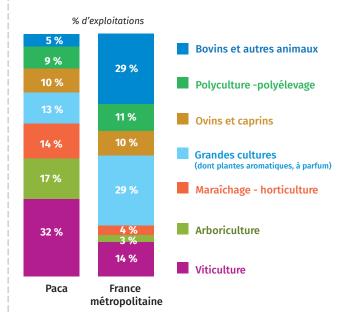


des exploitations de la France métropolitaine

Avec **19 200** exploitations agricoles, la région rassemble **4 %** des exploitations du pays.

32 % des exploitations sont spécialisées dans la viticulture, **17** % dans l'arboriculture et **14** % dans le maraîchage et l'horticulture.

Spécialisations des exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES: 37 000 emplois

En 2016, la région compte près de **37 000 emplois agricoles*** à temps plein, dont **15 700 emplois** de dirigeants, **9 500 emplois** de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et **11 800 emplois** de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).

37 000 Emplois agricoles*



dirigeants

salariés permanents



salariés non permanents



* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source : MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

AGRICULTURE BIO : 137 020 ha engagés



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur arrive en 1^{re} place des régions métropolitaines avec **23 % de la SAU** certifiée « agriculture bio » ou en conversion **(137 020 ha)**.

Elle est en 5^e position en nombre d'opérateurs aval (1 290).

Ce sont **3 246 exploitations** qui sont engagées dans la production biologique en 2017.

23 %
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion

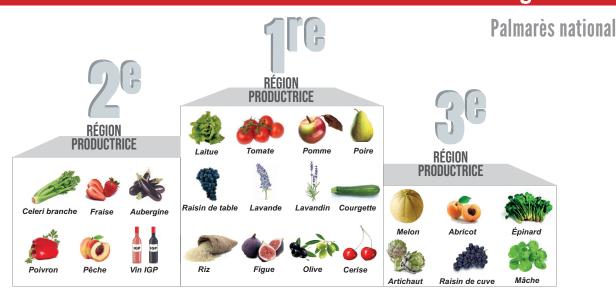


3 246
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2017

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader national en fruits et légumes



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le 1^{er} producteur national de raisin de table, de tomates, de cerises, d'olives, de riz ou encore de plantes à parfum aromatiques et médicinales.





92 000 ha cultivés



3,6 millions hl

ARBORICULTURE

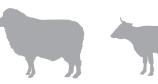
3 310 exploitations spécialisées



34 000 ha cultivés

CHEPTEL

Le cheptel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se compose de **760 000 ovins** et de **70 200 bovins**.



760 000 ovins



70 200 bovins



31 800 chèvres



21 700 porcs





266 920 hI



79 370 hI



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive, Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

AIDES PERÇUES : 192 millions d'euros au titre de la PAC

En 2017, les aides PAC versées aux exploitations de la région s'élèvent à 192 millions d'euros.

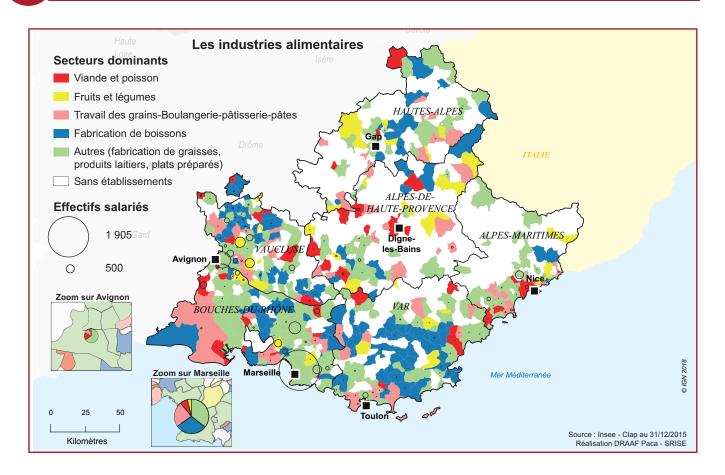
Parmi ces aides, 134 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et 58 millions d'euros au titre du 2^e pilier.

Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à 136 millions d'euros.

192 M €
AIDES PAC
AUX EXPLOITATIONS
DE LA RÉGION



INDUSTRIES DE TRANSFORMATION



Les industries agroalimentaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur emploient 13 600 salariés, majoritairement en production alimentaire (11 140 salariés).

Avec 793 établissements et 5 400 salariés, la fabrication de thé, café, cacao, chocolat, sucre, confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire de la région.

Le secteur de la boulangerie-pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur (2 210 salariés).

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 2 900 établissements et emploie 16 730 salariés.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie 2 960 salariés répartis dans 120 établissements, pour une valeur exportée vers l'étranger de 1,4 milliards d'euros.

Source: Insee - Clap au 31/12/2015 - Douanes

VALEUR DE LA PRODUCTION : 2 985 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de la production et des services agricoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimé à **2 985 millions d'euros** en 2017.

Les productions viticole et arboricole dominent avec plus de 1 650 millions d'euros.

Répartition des productions de la région en valeur

Fruits	818 millions €
Vins d'appellation	694 millions €
Horticulture, pépinières	420 millions €
Légumes frais	398 millions €
Autres vins	143 millions €
Animaux et productions animales	141 millions €
Céréales et oléoprotéagineux	69 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2017 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 1 889 emplois salariés

784 070 m³ de bois ronds



La production forestière dans la région est estimée à **784 070 m³** de bois ronds, dont **50 %** de bois destiné à l'énergie.

Source : Agreste -Enquête exploitations forestières et scieries 2017 51 % taux de boisement



Avec un taux de boisement de **51%**, la région est au-dessus de la moyenne métropolitaine (31%).

Source: IGN - Inventaire forestier 2018

1889 emplois salariés





L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **1 889 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 9 080 élèves

9 080 élèves



2 527 apprentis



25 établissements



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans la région, neuf établissements publics et seize établissements privés dispensent un enseignement agricole auprès de 9 080 élèves dont 2 527 apprentis.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU: superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1er pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2º pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole: cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.

rovence-Alpes-Côte d'Azur - Version du 5 mars 2019



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE

ET DE L'ALIMENTATION Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) 132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03 Tél. : 04 13 59 36 00

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Fax: 04 13 59 36 32

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/

Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Patrice de LAURENS Directrice de la publication : Nadine JOURDAN

Rédacteur en chef: Joachim TIMOTEO Rédactrice: Barbara MICHELET Composition: Nadine NIETO Dépôt légal: à parution ISSN: 1773-3561